CARTE DE RÉSIDENT - RENOUVELLEMENT DE TITRE DE SEJOUR

(À demander 2 mois avant expiration du titre)

Attention : chaque situation étant particulière, des pièces complémentaires ne figurant pas sur cette liste pourront vous être demandées

- Formulaire de demande de titre de séjour complété au recto et signé à l'encre noire (recto-verso)
- 2 Photos d'identité récentes sur fond clair (format 3,5 x 4,5 cm tête nue)
- Photocopie du titre de séjour à renouveler ou à modifier (recto-verso)
- Photocopie du passeport en cours de validité
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (copie du contrat de location ou facture d'électricité/d'eau/de gaz/de téléphone fixe ou quittance de loyer non manuscrite ou acte de propriété ou attestation d'hébergement et copie de la carte d'identité et d'un justificatif du domicile de l'hébergeant
- Une attestation sur l'honneur que vous n'avez pas séjourné plus de 3 ans consécutifs hors de France au cours des 10 dernières années
- Taxe à payer lors de la remise de la carte de séjour